

**Séminaire Action Jean Monnet  
10 et 11 décembre 2009  
Jean Monnet European Integration Studies  
- Good practices and challenges ahead-**

Bonnes pratiques du Master « Droit européen »  
de Rennes

**Joël Lebullenger,**  
Professeur à l'Université de Rennes1  
Chaire européenne Jean Monnet  
Directeur du Master de Droit européen

Faculté de Droit et de Science politique  
9 rue Jean Macé  
CS 54203  
35042 Rennes cedex  
Tél. : +33 2 23 23 76 73 - Fax : +33 2 23 23 77 40

[joel.lebullenger@univ-rennes1.fr](mailto:joel.lebullenger@univ-rennes1.fr)  
<http://cejm.univ-rennes.eu>

# SOMMAIRE

<b>1) Les synergies entre le Master « droit européen » et un environnement scientifique de qualité</b>	<b>p. 3</b>
a) <i>La mobilisation des ressources pédagogiques et scientifiques d'un laboratoire UMR CNRS (Département Centre de Recherches Européennes – CEDRE- de l'Institut Droit et Europe – IODE UMR CNRS 6262) et du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes</i>	<b>p. 3</b>
b) <i>La mise à disposition d'un environnement documentaire exceptionnel</i>	<b>p. 4</b>
<b>2) Les bonnes pratiques développées à Rennes dans le cadre de la formation des étudiants du Master « Droit européen » :</b>	<b>p. 5</b>
a) <i>Première bonne pratique : le développement de synergies entre l'Université de Rennes 1 et une Grande Ecole Française (l'École normale supérieure de Cachan (ENS)) :</i>	<b>p. 5</b>
b) <i>Deuxième bonne pratique rennaise : l'organisation d'un « sas d'entrée » pour faciliter l'insertion des étudiants en deuxième année de Master.</i>	<b>p. 5</b>
c) <i>Troisième bonne pratique rennaise : la mise en œuvre de synergies entre académiciens et praticiens dans le cadre du Master « Droit européen ».</i>	<b>p. 6</b>
d) <i>Quatrième bonne pratique rennaise : l'encouragement à la mobilité entrante et sortante des étudiants.</i>	<b>p. 7</b>
<b>3) Les bonnes pratiques développées à Rennes pour la valorisation du Master de droit européen :</b>	<b>p. 8</b>
a) <i>Les associations liées au diplôme</i>	<b>p. 8</b>
b) <i>La recherche systématique d'un parrain ou d'une marraine de renom par l'Association des étudiants du Master 2 de droit européen</i>	<b>p. 8</b>
c) <i>La valorisation des travaux de recherche individuelle et collective des étudiants du Master 2 :</i>	<b>p. 9</b>
d) <i>Bonne pratique à venir : la création de la bourse Gilbert Noël</i>	<b>p. 9</b>
<b>4) L'implication des étudiants du Master dans les activités du CEJM</b>	<b>p. 9</b>
Sommaire des Annexes	<b>p. 11</b>
Annexe 1	<b>p. 12</b>
Annexe 2	<b>p. 16</b>
Annexe 3	<b>p. 19</b>